

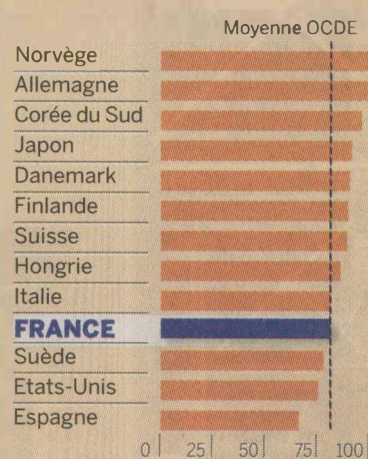
L'école selon l'OCDE

France : 9/20

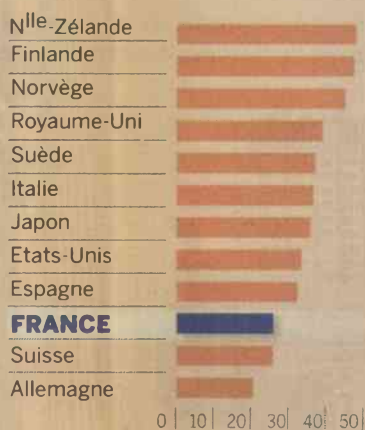
Comparée aux autres pays riches, la dépense publique de la France en éducation n'atteint pas le taux moyen. L'effort porte surtout sur le secondaire. Or les résultats ne sont pas à la hauteur de cet investissement

Niveau des diplômés et performances en mathématiques

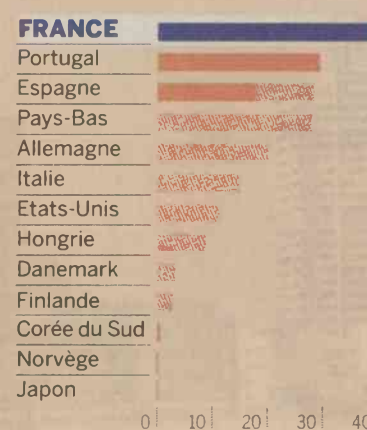
Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'étude secondaire



Taux d'obtention d'un diplôme universitaire, en 2004 (en % des 20-35 ans)

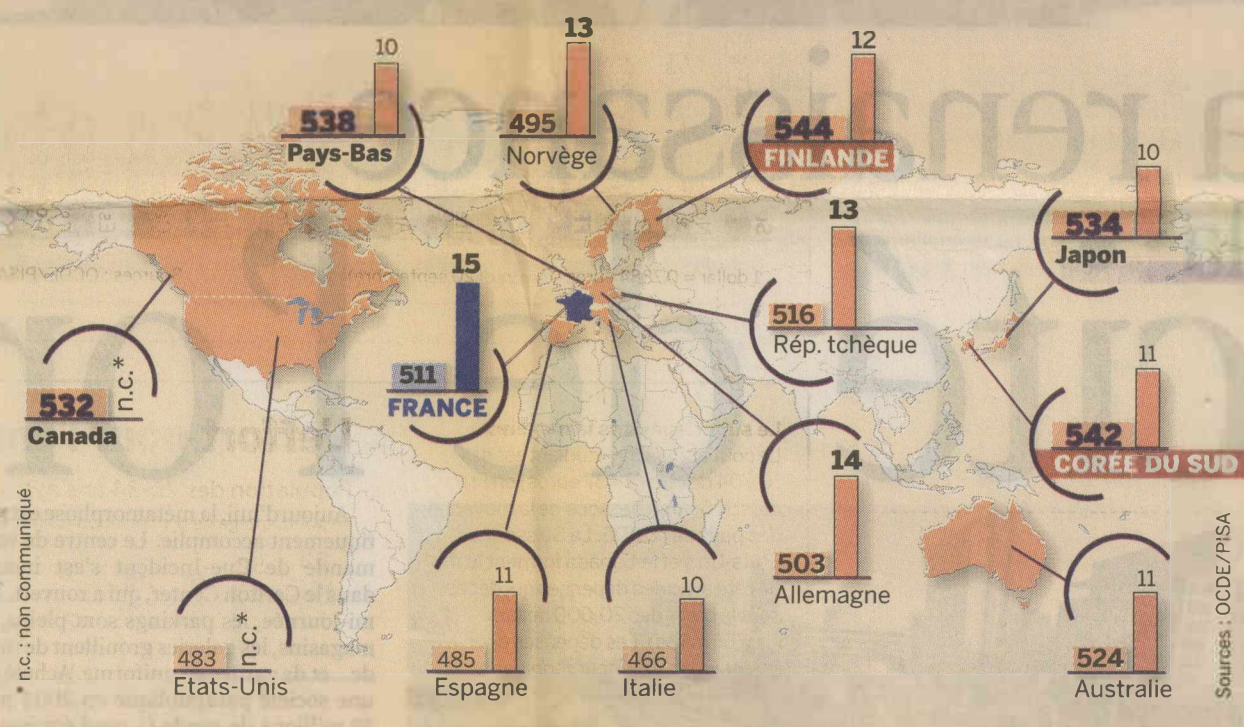


Pourcentage d'élèves de 15 ans déclarant avoir redoublé au moins une fois, en 2003



XXX Scores des élèves de 15 ans en mathématiques (en 2003)

Pourcentage du temps d'enseignement consacré aux mathématiques (élèves de 12 à 14 ans)



Malgré une forte amélioration de ses performances en matière d'éducation ces dernières décennies, la France voit s'aggraver son retard dans divers domaines par rapport aux autres pays riches, ceux-ci ayant progressé plus fortement. C'est ce qui ressort du rapport 2006 de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) intitulé « Regards sur l'éducation », vaste comparatif des systèmes d'éducation en vigueur dans les pays membres et des résultats qu'ils génèrent.

Ainsi, les titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires (CAP, BEP et baccalauréat) représentent, en France, 80 % d'une classe d'âge, quand l'Allemagne, la Finlande ou la Corée du Sud atteignent ou dépassent les 90 %. Or, la France affiche un taux de chômage parmi les 20-24 ans non scolarisés et sans diplôme de 23,7 %, soit la plus forte proportion de l'OCDE après la Pologne et la République tchèque.

Les progrès sont sensibles en ce qui concerne l'enseignement supérieur : en trente ans, la France est passée de la 20^e à la 10^e place pour la proportion des 25-34 ans diplômés du supérieur (38 % d'une classe d'âge). Mais ce niveau d'enseignement se distingue, en France, par une forte dichotomie entre les universités et les filières technologiques courtes – instituts universitaires de technologie (IUT) et sections de techniciens supérieurs (STS) –, très recherchées. Le taux d'ob-

tention d'un diplôme universitaire (licence, maîtrise ou diplôme d'ingénieur) n'est que de 22 % dans une classe d'âge (contre 24 % pour la moyenne des pays de l'OCDE ou 30 % aux Etats-Unis) tandis que les diplômés des filières courtes (titulaires d'un DUT ou d'un BTS) atteignent 16 % d'une classe d'âge, contre 11 % en moyenne.

Les premiers s'en sortent moins bien

que les seconds. Sur 100 étudiants qui démarrent une formation de type universitaire, 64 % seulement obtiennent un diplôme au moins équivalent à la licence, 15 % se réorientent vers une filière de type IUT ou STS et 21 % sortent sans diplôme. De ce point de vue, l'orientation des jeunes à la fin du cycle secondaire apparaît comme l'une des grandes faiblesses du système éducatif français.

Si la France dépense un peu plus pour l'éducation que la moyenne des pays de l'OCDE, ces financements (publics à plus de 90 %) marquent de fortes disparités. Pour l'enseignement supérieur, ils ne représentent plus que 1,4 % du PIB, ce qui est dans la moyenne des pays de l'OCDE, mais loin de ceux qui donnent la priorité à l'université. Et si l'on considère les seules universités, les dépenses par

Une faible proportion de diplômés du supérieur.

Le niveau d'éducation, en France, a considérablement progressé en l'espace d'une trentaine d'années, mais beaucoup reste à faire pour atteindre le peloton de tête. La proportion de jeunes titulaires d'un baccalauréat, d'un CAP ou d'un BEP atteint 80 % de l'ensemble de la population en âge d'obtenir ce diplôme, tout juste la moyenne des pays de l'OCDE. Ils n'étaient que 59 % à avoir ce niveau dans les années 1970. Mais la proportion des diplômés de l'université et des grandes écoles (26 %) apparaît très faible au regard de la moyenne de l'OCDE (près de 35 %). Cette piètre performance s'explique par la part importante, en France, des étudiants s'orientant vers des études supérieures courtes. La proportion de diplômés de BTS ou d'IUT dépasse 19 %, contre 9 % en moyenne pour les pays de l'OCDE.

De faibles performances en mathématiques.

Si l'on compare les performances scolaires des élèves de 15 ans en mathématiques, la France affiche des scores moyens, loin derrière la Finlande, la Corée du Sud, les Pays-Bas. Ces scores sont plutôt décevants si on les compare aux heures consacrées à l'enseignement de cette matière. La France y consacre proportionnellement le plus de temps (avec le Luxembourg), soit 15 % du temps total d'instruction obligatoire des élèves de 12 ans à 14 ans, contre 13 % en moyenne pour l'ensemble de l'OCDE.

En tête pour le redoublement. Quelque 38 % des élèves français âgés de 15 ans déclarent avoir redoublé au moins une fois. Les enseignants français sont attachés à cette pratique censée améliorer les performances. Or de nombreuses études ont déjà montré son manque d'efficacité à l'école primaire et au collège. La Finlande, dont les élèves affichent les meilleures performances en mathématiques, affiche un taux de redoublants de 2,8 %. Certains pays très performants, comme le Japon, l'ignorent totalement.

ENTRETIEN AVEC JEAN-JACQUES PAUL, DIRECTEUR DE L'INSTITUT DE RECHERCHE SUR L'ÉDUCATION (IREDU-CNRS)

« En finir avec le tabou du financement de l'enseignement supérieur »

Notre pays dépense plus pour le secondaire que la plupart des pays de l'OCDE, mais moins pour l'enseignement supérieur. Comment peut-on rééquilibrer le système ?

Il faudrait imaginer un transfert des ressources du secondaire vers le supérieur. Redistribuer des ressources dans une activité où les trois quarts des coûts sont des dépenses de personnel entraîne obligatoirement une suppression de postes. Cela ne se fera pas sans douleur. Les départs massifs en retraite des enseignants du secondaire prévus à moyen terme faciliteront un peu les choses. L'éducation nationale fera peut-être le choix de privilégier les créations de postes dans le supérieur et de ne pas recruter dans le secondaire. Il existe déjà une passerelle via les professeurs agrégés ou certifiés du secondaire enseignant à l'université, en particulier dans les IUT [Instituts universitaires de technologie]. C'est une pratique ancienne qui pourrait être développée. Cela permet-

trait en outre une certaine continuité dans l'enseignement entre le secondaire et un premier cycle universitaire qui deviendrait alors assez généraliste. La spécialisation se ferait à partir du niveau master (bac + 4).

La France a préservé la quasi-gratuité de l'accès à l'enseignement supérieur. Est-ce le bon choix ?

Des droits d'inscription faibles ne font pas un système équitable. Il est indispensable d'accroître les droits d'inscription dans l'enseignement supérieur, à l'université, mais aussi pour l'accès aux classes préparatoires et aux grandes écoles. Mais, en parallèle, il faut s'assurer que l'argent ne devienne pas un frein pour les étudiants ayant les capacités mais pas les possibilités financières. Pour cela, nous devons réfléchir à la mise en place d'un système de bourses ou de prêts qui permettent vraiment aux étudiants de financer leurs études. La Grande-Bretagne l'a fait, et cela n'a pas provoqué une diminution du nom-

bre d'inscriptions ni un accroissement des inégalités sociales. Le financement de l'enseignement supérieur est un sujet tabou en France. Pourtant, il est temps d'arrêter la polémique et d'avancer sur le sujet. **L'autre caractéristique du système français est le recours très fréquent au redoublement. Quelles alternatives pourrait-on mettre en place ?**

La France détient un des taux les plus élevés. Beaucoup de travaux de recherche ont montré que cette pratique coûte cher et qu'elle ne prémunit pas contre l'échec scolaire. La France ne sait pas traiter les difficultés des jeunes élèves. Les inégalités se creusent dès le primaire. C'est assez paradoxal compte tenu de la bonne qualité de l'école maternelle. On pourrait attendre que les élèves attaquent le primaire sur des bases à peu près égales. Il n'en est rien. Il n'y a pas de méthode miracle, mais nous pourrions explorer plusieurs pistes. La taille des classes par exemple. Il ne s'agit pas de la diminuer pour tous les élèves. On

sait que la taille des classes influe peu sur les performances des élèves moyens ou forts. En revanche, dans les zones qui concentrent beaucoup d'élèves en difficulté, il est important de mettre des moyens supplémentaires pour développer des classes à effectifs réduits qui permettent un suivi plus fin. Une telle mesure donnerait des résultats.

Développer un suivi individualisé des élèves en difficulté en dehors des heures de classe pourrait être une solution. Il est aussi important d'accompagner les élèves pendant les vacances. Celles-ci sont trop longues pour ceux qui ne sont pas accompagnés ni stimulés par leur milieu familial. Enfin, pourquoi ne pas envisager une légère diminution du temps scolaire pour les élèves qui suivent et renforcer les heures de cours pour les élèves le plus en difficulté ? A coût à peu près égal, cela permettrait de lutter contre les difficultés des plus faibles. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR CATHERINE ROLLOT

étudiant y sont très nettement inférieures à celles consacrées aux écoles de commerce ou d'ingénieurs, mais aussi à celles de nombre d'autres pays. En revanche, les dépenses consacrées à l'enseignement jusqu'au baccalauréat atteignent 4,2 % du PIB, contre 3,9 % en moyenne au sein de l'OCDE. Et si l'on considère uniquement l'enseignement secondaire, la facture s'envole ! Le coût annuel par élève y dépasse le coût moyen des pays de l'OCDE de 24 %.

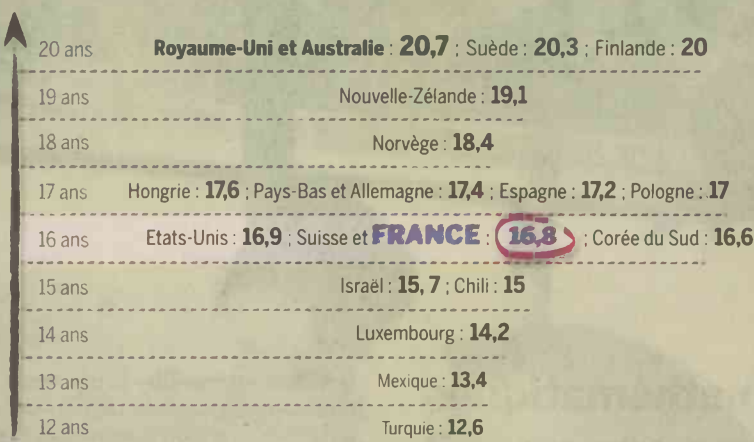
Plusieurs raisons expliquent le poids financier du secondaire en France. D'abord, celui-ci affiche le plus fort taux de redoublants. Ensuite, comparés aux autres pays, les programmes y sont particulièrement chargés, ce qui coûte cher en heures d'enseignement. D'autant qu'en France, le nombre d'heures auquel est astreint chaque professeur du secondaire est inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE. En revanche, les enseignants débutants ont des salaires bruts légèrement inférieurs à cette moyenne et accèdent plus tardivement à leurs salaires de fin de carrière.

Cet effort financier est-il récompensé ? De fait, ces dépenses élevées n'ont pas un effet notable sur les résultats scolaires dans le secondaire. Et ne vont pas non plus dans le sens d'une réduction des inégalités. Ainsi, dans les pays de l'OCDE, les élèves issus de milieux défavorisés sont, à 15 ans, en moyenne trois fois et demi plus susceptibles d'obtenir de faibles performances en mathématiques que ceux issus de milieux favorisés. En France, ce risque grimpe à 4,3 fois : ce qui nous classe parmi les cinq pays les plus inégalitaires. ■

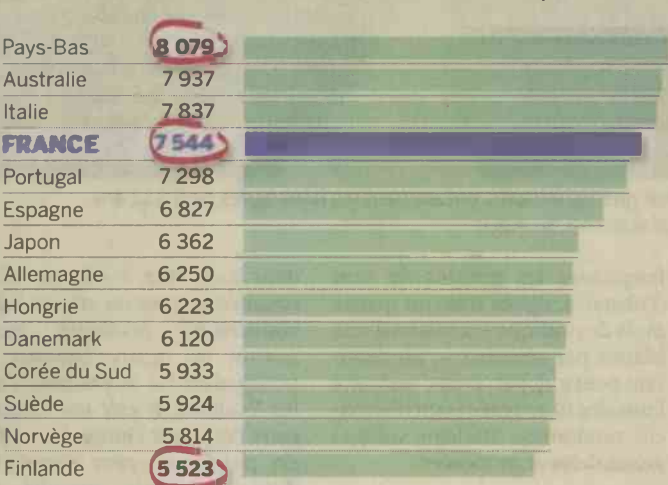
MARTINE LARONCHE

Le temps passé en formation

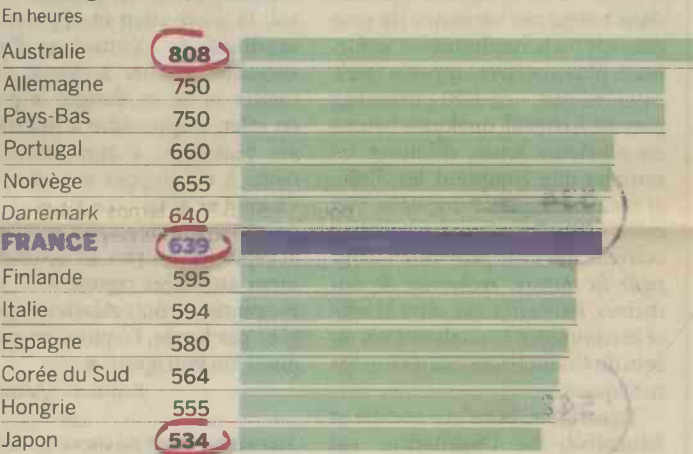
Nombre total d'années de formation scolaire ou continue (en 2004)



Nombre cumulé d'heures d'enseignement dispensées aux élèves de 7 à 14 ans dans les établissements publics



Nombre annuel d'heures d'enseignement par professeur au collège (2004)



Nombre d'ordinateurs pour 100 élèves



Des enseignants plus sollicités. En France, les enseignants doivent assurer beaucoup plus d'heures de cours dans l'enseignement primaire que dans le secondaire (collèges et lycées). On retrouve cette situation dans la plupart des pays de l'OCDE (à l'exception notable des Etats-Unis) – mais pas à un tel degré. Ainsi dans le primaire, le temps d'enseignement des instituteurs est particulièrement élevé : 918 heures par an, contre une moyenne de 805 heures pour l'ensemble des pays de l'OCDE. En revanche, au collège, le nombre d'heures assuré par chaque professeur chute à 639 heures annuelles (contre 704 en moyenne). Même constat au lycée, avec 614 heures d'enseignement par an et par professeur contre 663 en moyenne.

Une scolarité plus chargée. Les élèves français ont beaucoup d'heures de cours, particulièrement en collège et au lycée, par rapport à la plupart de leurs camarades de l'OCDE. Avec quelque 7 544 heures d'enseignement prévues pour les 7-14 ans, la France arrive en sixième position sur

les vingt-sept pays de l'OCDE (la moyenne se situant à 6 848 heures). **Des résultats moyens.** On ne constate pas de corrélation entre le temps d'études et les résultats scolaires. Ainsi la Finlande, qui compte le moins d'heures d'enseignement pour les 7-14 ans de tous les pays riches, affiche de très bons résultats scolaires quand la France a des performances légèrement supérieures à la moyenne.

Une scolarité moins longue. Dans son rapport, l'OCDE a mesuré le temps cumulé de scolarisation et de formation continue, à partir de l'âge de 5 ans. Avec une durée de 16,8 années, la France apparaît en dessous de la moyenne des pays de l'OCDE qui atteint 17,4 années. Par rapport à 1995, dans les pays de l'OCDE, un jeune peut aujourd'hui espérer rester scolarisé deux ans de plus qu'en 1995. La progression est de moins d'un an en France, Allemagne, Autriche, Espagne, Norvège et Portugal, mais elle est de plus de trois ans en Grèce, Hongrie, Islande, Royaume-Uni et Turquie.

Le coût par élève et par étudiant

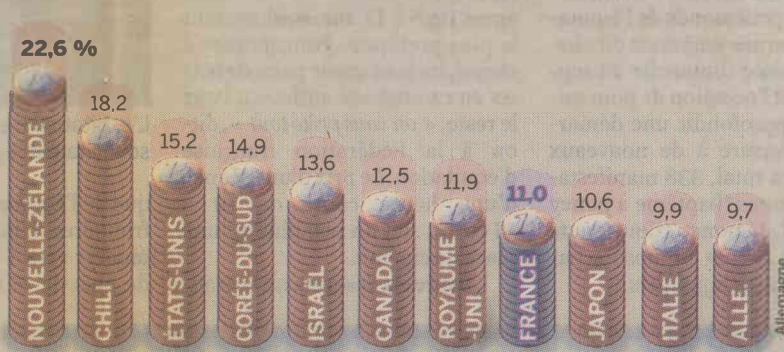
Dépenses annuelles par élève et par étudiant (en 2003)

En dollars*

	Maternelle	Primaire	Secondaire	Supérieur
Finlande	4 069	5 321	7 402	12 047
FRANCE	4 744	4 939	8 653	10 704
Allemagne	4 865	4 624	7 173	11 594
Italie	6 116	7 366	7 938	8 764
Japon	3 766	6 350	7 283	11 556
Corée	2 628	4 098	6 410	7 089
Pays-Bas	5 497	5 836	6 996	13 444
Espagne	4 151	4 829	6 418	8 943
Suède	4 091	7 291	7 662	16 073
Suisse	3 558	8 131	12 209	25 900
Royaume-Uni	7 153	5 851	7 290	11 866
Etats-Unis	7 755	8 305	9 590	24 074

Dépenses publiques d'éducation (en 2003)

En pourcentage du total des dépenses publiques



Dépenses par élève dans l'enseignement secondaire (en 2003)

En dollars*



* 1 dollar = 0,7884 euros (mercredi 20 septembre)

Sources : OCDE/PISA

Une dépense moyenne. La France dépense 7 807 dollars (6 154 euros) par élève ou étudiant du primaire à l'université, soit 980 dollars (772 euros) de plus que la moyenne des pays de l'OCDE. Ces résultats la placent pourtant loin derrière les Etats-Unis, la Suisse, la Norvège, le Danemark, l'Autriche, la Suède ou le Canada, dont les budgets s'échelonnent entre 8 600 dollars (6 679 euros) et 12 000 dollars (9 459 euros).

Plus d'argent pour le secondaire. La spécificité de la France se retrouve dans la répartition de ses dépenses dans les différents cycles d'études. Dans la plupart des pays, les dépenses augmentent régulièrement du primaire à l'enseignement supérieur. En France, le secondaire grève le budget. Les dépenses consacrées par la France au collège et au lycée sont 24 % au-dessus de la moyenne des 30 pays de l'OCDE. Elles s'élèvent à plus de 8 600 dollars (6 679 euros) pour le secondaire contre 6 962 dollars (5 488 euros) par élève en moyenne. Les lycéens français coûtent particulièrement cher, avec presque 10 000 dollars (7 883 euros) dépensés par élève. Par contre, le coût annuel par étudiant est de 10 704 dollars (8 437 euros), soit 5 % en dessous de la moyenne OCDE (11 254 dollars, 8 871 euros). Les dépenses d'éducation publiques et privées pour l'ensemble des niveaux représentent pour la France 6,3 % du PIB contre 5,9 % dans l'OCDE.

L'Etat grand argentier. Les établissements d'enseignement restent essentiellement financés directement par les fonds publics, particulièrement en France, où ils assurent 90,4 % de la totalité du financement. Ce taux est supérieur à la moyenne des pays de l'OCDE (88 %). Seuls les pays scandinaves dépassent la France sur ce point. La Norvège, avec un financement à 98,4 % sur fonds publics, caracole en tête du classement, suivie de la Finlande et de la Suède. A l'inverse, c'est en Corée du Sud que les fonds privés pèsent le plus. Ils atteignent 40 % dans ce pays contre 27,7 % aux Etats-Unis et 26,1 % en Australie.

Le supérieur dans la moyenne.

Le coût annuel par étudiant est de 10 704 dollars (8 437 euros) en France, soit 5 % en dessous de la moyenne des pays de l'OCDE. La Suisse, les Etats-Unis et le Canada forment le trio de tête avec des dépenses qui dépassent la barre des 20 000 dollars (15 766 euros). Les dépenses pour l'enseignement supérieur représentent 1,4 % du PIB français, soit un taux égal à la moyenne des pays de l'OCDE. La Corée du Sud et les Etats-Unis consacrent respectivement 2,6 % et 2,9 % de leur PIB aux établissements de l'enseignement supérieur.

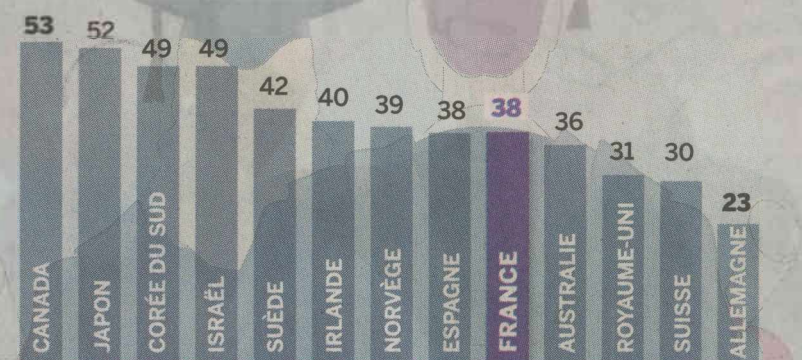
Un faible financement privé. C'est également dans ces deux pays que la part des dépenses privées est la plus élevée. Elle culmine à 76,8 % en Corée et 57,2 % aux Etats-Unis. En France, le financement privé représente 18,7 %. Les frais d'inscription moyens fixés par les établissements publics de niveau universitaire varient considérablement dans les pays de l'OCDE. Ils demeurent modestes et s'élèvent de 156 à 462 euros pour une formation de type universitaire. A titre de comparaison, ces frais dépassent les 2 000 dollars (1 576 euros) par an dans un tiers des pays qui ont tous la particularité de se situer en dehors de l'Europe (Etats-Unis, Chili, Australie, Japon, Corée du Sud...). Cet indicateur ne prend en compte que les frais d'inscription à l'université. Les grandes écoles françaises, dont les frais d'inscription s'élèvent, pour certaines, à plusieurs milliers d'euros, auraient sans doute sensiblement fait augmenter la moyenne des frais d'inscription français.

Un système de bourses insuffisant. La France a fait le choix de la quasi-gratuité de l'accès à l'enseignement supérieur universitaire mais, contrairement aux pays nordiques, elle ne combine pas ces études gratuites avec un système d'aides aux étudiants avantageux. Les bourses ou allocations pour aider les étudiants à financer leurs frais de subsistance y sont peu développées et excluent une bonne partie des classes moyennes à revenus modestes.

L'effort pour l'enseignement supérieur

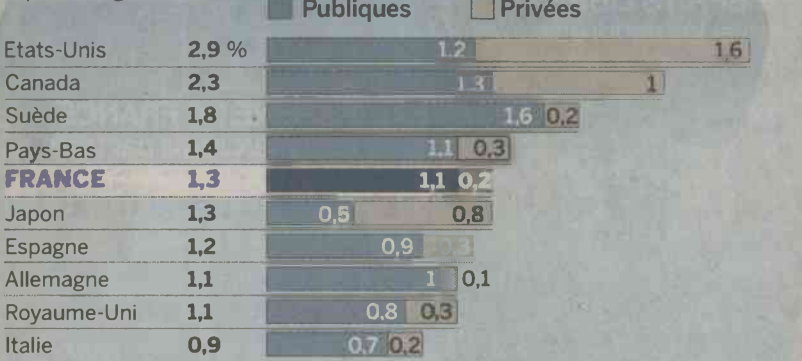
Population des 25-34 ans ayant atteint une formation post-secondaire

En pourcentage de la population titulaire d'un diplôme



Dépenses consacrées à l'enseignement supérieur

En pourcentage du PIB



Frais de scolarité demandés par les établissements publics d'enseignement supérieur (en 2004)



1 dollar = 0,7884 euro (mercredi 20 septembre)